



Association déclarée selon la loi de 1901
Siège social : 35 rue Léon Fontaine 78500 Sartrouville
Tél : 01 39 15 32 21 e-mail : arqm@wanadoo.fr

Mai juin 2008
Bulletin N°46

EDITORIAL

De nouveaux interlocuteurs pour l'Association

Notre Maire Pierre Fond a été brillamment réélu au premier tour de l'élection municipale. Nous lui adressons nos plus vives félicitations. Il restera l'interlocuteur principal de l'Association. En revanche, pour la voirie et les transports, nous aurons désormais affaire à Raynald Godart, maire adjoint, qui reprend ce dossier central pour notre Association. Dans le domaine de l'environnement et du développement durable, autre secteur d'importance pour notre Association, notre interlocuteur sera désormais Consuelo Llombart, maire adjoint, en remplacement de Bernard Carlier, qui conserve toutefois le domaine important de la propreté.

Parmi les associations de quartier, il faudra aussi s'habituer à de nouveaux interlocuteurs. En effet, deux Présidents quittent leurs fonctions, pour des raisons diverses. Il s'agit de Patrick Dujardin, au Vieux Pays, et de Robert Charvet, aux Dix-Arpents. Chacun à leur manière, ils ont œuvré avec beaucoup de dévouement et de savoir-faire pour leur quartier, avec le sens de l'intérêt général, indépendance d'esprit et volonté de coopération. Ils méritent notre considération.. Des liens forts – d'amitié - s'étaient créés avec eux ; ils se perpétueront.

Nous travaillerons dans le même esprit avec les nouvelles équipes : au Vieux Pays, autour de Patrick Bayeux, et aux Dix-Arpents, autour de Nathalie Moneyron.

Pour notre Association, il faudra penser aussi à la relève, le moment venu ! Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

AGENDA

- Dimanche 18 mai matin: sortie vélo annuelle organisée en forêt de Maisons-Laffitte, avec retour par la prairie de La Noue au Mesnil le Roi.. Rendez-vous à 9h15 au rond-point Alfred Foulon, derrière la mairie. Cette manifestation est organisée par notre Association à destination des riverains du quartier mais vous pouvez inviter vos amis et connaissances. Les jeunes sont les bienvenus, accompagnés d'adultes responsables.

- Samedi 24 mai au matin: nettoyage des berges de Seine, sur l'initiative de l'association des Dix Arpents. Rendez-vous près du pont SNCF à partir de 9 heures. Prévoir une tenue adaptée (chaussures et vêtements) ainsi que des gants (style jardin) si vous en avez. Le reste du matériel est fourni par la mairie. Venez nombreux participer à cette action citoyenne désormais traditionnelle.

Renseignements : 01 39 15 32 21 ou www.cadeb.org

- Dimanche 25 mai : concert de musique classique organisé par le Comité du Vieux Pays. Il aura lieu en matinée à l'espace Gérard Philippe, l'Eglise Saint Martin étant fermée pour travaux. Entrée libre. Participation aux frais.

- Dimanche 8 juin : Salon du Livre. Parc du Dispensaire. Toute la journée.

- Samedi 14 juin en soirée: fête de quartier au lycée Jules Verne.

- Mercredi 18 juin : journée sur la sécurité routière à Sartrouville, place de la gare. Animations, conseils, ... Notre Association, en lien avec d'autres, a été sollicitée pour y tenir un stand.

UN PROMPT RETABLISSEMENT

Deux déléguées de quartier viennent d'avoir des soucis de santé: Suzanne Bordenave, rue Salengro, et Marie-Geo Pons, avenue Alfred Foulon. Nous leur souhaitons à toutes deux un prompt rétablissement.

CAMPAGNE D'ADHESIONS 2008

Nous en sommes à 121 adhésions ou re-adhésions, contre 147, au total, en 2007. Le nombre de cotisants à ce jour est supérieur à celui de l'année passée, à la même époque.

Un rappel sera envoyé prochainement aux adhérents de l'an dernier non encore réinscrits.

L'ASSOCIATION BIENTOT EN LIGNE

Le site Internet de l'Association se « construit » avec beaucoup de méthode sous la houlette de Sandra et Patrick Lebas, avec la participation des membres du Conseil et des

délégués de rue. Il devrait plaire aux adhérents et autres internautes. Il sera « inauguré » le jour de la fête de quartier, le 14 juin. Il faudra ensuite continuer à l'alimenter et toutes les idées seront les bienvenues.

SECURITE ROUTIERE

80 % des enfants sont pas ou mal attachés en voiture. Ce chiffre inquiétant ressort de la dernière enquête terrain réalisée par la Prévention Routière. Même pour un court trajet, pas de discussion, on s'attache dans un dispositif adapté à sa taille, son poids et son âge.

Pour en savoir plus : un site est dédié aux enfants et parents.
Site : zouletatou.fr

LES BONS RESULTATS DE LA POLICE

Le commissariat de Sartrouville a eu les meilleurs résultats des Yvelines en 2007. Les critères retenus sont la baisse de la délinquance et le nombre de faits élucidés. Félicitations à notre Commissaire et aux policiers qui assurent notre sécurité quotidienne.

DANS LE QUARTIER

Trottoirs et voirie

L'intervention sur les trottoirs de la rue Cuvier vient de s'achever, à la grande satisfaction des riverains. Ainsi, la majeure partie des réfections de trottoirs proposées par l'Association ont été effectuées.

En revanche, deux problèmes particuliers restent à régler :

- le bruit - insupportable pour les riverains - engendré par le passage des voitures sur les deux plaques couvercle des boîtiers de raccordement situés quai du Pecq au droit du raccordement avec l'avenue Alfred Foulon . Il est prévu de les remplacer « prochainement » par des regards spéciaux supportant la circulation des poids-lourds.
- les logements pour poteaux d'éclairages installés à titre provisoire pour les fêtes, sur l'axe Jaurès-République. En effet, les couvercles vétustes et inadaptés sont dangereux pour les piétons, notamment celui situé avenue Jean Jaurès, à l'angle des rues Henri Dunant et Mansart .

Enfin deux « chantiers » restent en suspens :

- La sécurisation des piétons cheminant sur les trottoirs rue Jean Nicolle : aucune étude ne nous a été communiquée pour l'instant.
- La rénovation de la rue Victor Hugo, comportant la reprise du trottoir à l'intersection avec la rue de la Constituante, pour permettre la circulation des piétons : ce chantier devrait être « proposé » au budget municipal 2009. A suivre

Place de la gare : le kiosque cherche repreneur

Suite à la cessation d'activité du précédent kiosquier, la recherche d'un successeur se poursuit, sans résultat jusqu'à présent. Le métier n'est pas facile et la concurrence rude....

L'espace territorial s'implante dans notre quartier

Sur le terrain en friches situé à côté de la clinique du Pont, à l'entrée de la rue de la Constituante, va bientôt être construit un petit immeuble pour accueillir un service d'assistantes sociales du Département, dénommé « espace territorial ». Les travaux devraient commencer début mai.

Que va devenir l'immeuble derrière Franprix ?

Coté Jean Jaurès, face à la gare, Franprix a trouvé son rythme de croisière, en tant que magasin de proximité. Les étages supérieurs ont été rénovés mais n'ont pas encore trouvé preneur. La nouveauté, c'est la vente du hangar situé à l'arrière, implanté sur un terrain avec accès principal par la rue de la Constituante mais aussi à titre secondaire par l'avenue du Maréchal Foch. Pour le moment, aucun dossier n'a été déposé au service urbanisme. La construction de pavillons avait été envisagée il y a quelques années, puis abandonnée. Le devenir du site est donc inconnu à ce jour.

Le pont SNCF de la gare sera-t-il bientôt couvert ?

Une « casquette » a été installée en 2001 pour protéger les piétons des retombées d'eau en passant sous le pont SNCF, sur l'axe Jaurès République. La ville envisage de continuer l'habillage de l'ouvrage, avec un revêtement amovible, car le SNCF doit pouvoir contrôler à tout moment l'état de la structure. Les études sont en cours, retardées par un nouveau changement d'interlocuteurs, mais les services techniques de la ville persévèrent. Le projet sera communiqué aux associations de quartier concernées.

LA DIGUE ATTEND SA SUBVENTION...

Faisant suite aux conséquences de la crue de 1955, le SIVS (Syndicat Interdépartemental de la Vallée de la Seine) fut créé en 1962. Celui ci décida l'édification de la digue de Sartrouville, sur 2,5 km de longueur. Sa construction dura plus de deux ans : de fin 1965 à début 1968 et depuis nous avons connu des crues remarquées, en ne subissant que quelques débordements de faible importance et de courte durée. Après nous avoir protégés pendant toutes ces années, la digue a fini par vieillir et se fragiliser ; la décision de la restaurer s'est donc imposée.

Depuis octobre 2006, les palplanches sont en place au cœur de la digue : cet écran métallique de plusieurs mètres de hauteur assure la solidité et l'étanchéité de l'ouvrage. La poursuite des travaux est conditionnée par le versement de la subvention décidée par l'Etat, annoncé pour la fin 2007, mais faisant toujours défaut à ce jour. Les travaux sont prévus pour durer au minimum quatre années pour l'ensemble du linéaire. Suite à la dissolution du SIVS intervenue en juillet 2007, c'est le SMSO (Syndicat Mixte de la Seine et de l'Oise), soutenu par le Département des Yvelines, qui est en charge de la poursuite du projet.

Il reste à stabiliser la digue en comblant les affaissements de la berge creusée par l'érosion et redonner ainsi une forme régulière à l'ensemble. Les arbres existants seront conservés dans la mesure du possible. Des chemins piétonniers

continus seront réalisés, et des belvédères permettront d'admirer le fleuve. La continuité du chemin de Grande Randonnée, balisé sur le sommet de la digue, sera nettement améliorée. Ces aménagements devraient permettre aux sartrouillois de se réappropriier la totalité des rives de Seine.

LA VOIE NOUVELLE EST D'UTILITE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral en date du 7 mars dernier, le projet de voie nouvelle départementale RD 121 a été déclaré d'utilité publique (DUP). C'est une nouvelle étape qui vient d'être franchie ; cela va permettre au Département des Yvelines de commencer à acquérir les terrains nécessaires à la réalisation de cet aménagement. Ces acquisitions pourront se faire à l'amiable, en accord avec le vendeur, ou à défaut, par expropriation, mais cette procédure est plus longue et se poursuivra jusqu'à fin 2009. Le lancement des travaux est prévu pour la mi-2010, avec un planning spécifique pour le franchissement des voies SNCF. La mise en service est prévue pour 2014.

L'objectif de ce projet est

- de soulager la RD 121 actuelle et le centre ville
- de supprimer la circulation automobile de transit qui emprunte actuellement trois principaux axes : avenue de la République/Jaurès (RD 121), les quais de la Seine et les avenues de Tobrouk et de la Convention ;
- d'améliorer l'accès à la gare et au centre-ville, et les circulations douces.

Partant de l'avenue Maurice Berteaux, après Mac Do, la voie nouvelle passera sous les voies SNCF à la hauteur des Richebourgs et rejoindra la Plaine en contournant le lycée Evariste Galois. La nouvelle route sera à 2 fois une voie, sans possibilité d'élargissement à 2 fois 2 voies : elle n'aura pas de vocation autoroutière, contrairement aux projets précédents (voir plus loin à la rubrique histoire)

Il est envisagé de modifier le plan de circulation pour orienter la circulation de transit vers la voie nouvelle. Un des scénarios consiste à mettre deux rues en sens unique, la rue Jean Mermoz (sens descendant) et la rue Voltaire (sens montant) . En pratique, on ne pourrait plus emprunter la rue Jean Mermoz à partir de l'avenue Maurice Berteaux. Des reports de véhicules sont donc à prévoir, rue de Stalingrad (Vieux-Pays) et rue de la Constituante (quartier de la mairie). Notre Association a exprimé son désaccord avec ces dispositions et demande qu'une concertation soit organisée sur ce dossier, avec toutes les associations de quartier concernées.

LIAISON SNCF AVEC SAINT LAZARE

De nombreux riverains du quartier ont signé la pétition pour le maintien de la liaison SNCF avec Paris-Saint Lazare, pendant les heures creuses de semaine. Cette action a été menée dans le cadre du CADEB, Collectif d'Associations d'environnement dans la Boucle de Montesson, collectif auquel adhère notre Association. Le jeudi 13 mars, une

délégation du CADEB a été reçue au siège de la présidence de la Région Ile de France. En voici un bref compte-rendu.

Une pétition de 5000 signatures

En remettant les quelque cinq mille signatures recueillies pour le maintien de la liaison SNCF avec Paris Saint-Lazare, le CADEB a rappelé qu'il ne met pas en doute les bonnes intentions qui ont présidé à la décision prise et ne conteste pas l'amélioration qu'elle peut apporter à de nombreux usagers, ceux de l'agglomération de Cergy-Pontoise notamment, par l'augmentation des fréquences sur le RER A. En revanche, se faisant le porte-parole des milliers de personnes qui ont signé la pétition, le collectif n'accepte pas que cette réorganisation s'effectue au détriment de milliers d'autres usagers : étudiants de la faculté de Nanterre, salariés en horaires décalés ou à temps partiel, patients de la clinique Charlebourg à La Garenne Colombes, personnes âgées ou handicapés utilisateurs habituels de la ligne vers Saint-Lazare, etc.

Vers une issue favorable ?

De leur côté, les représentants de la Région ont rappelé leur volonté de développer les transports en commun, en finançant largement le STIF, autorité organisatrice des transports en Ile de France. S'agissant de la desserte de Saint-Lazare, les représentants de la Région ont insisté sur l'amélioration apportée aux usagers par le renforcement de l'offre de trains sur le RER A aux heures creuses de semaine. Ils comprennent le « ressenti » des usagers de la ligne SNCF qui ont vu leurs trains supprimés mais précisent que la modification intervenue est « en phase d'expérimentation ». Il y aura une évaluation « objective » à laquelle les associations d'environnement et d'usagers seront associées. Il a été précisé que toutes les solutions techniques alternatives seront recherchées et mises en œuvre en fonction des conclusions de l'évaluation.

Le CADEB s'est déclaré satisfait de cette réunion qui peut laisser entrevoir une issue favorable.

URGENCE POUR LE RER A

Des mesures à court et moyen terme

Le RER A , qui accueille régulièrement plus d'un million de voyageurs par jour, est une des lignes les plus chargées au monde. La hausse du trafic (+ 19 % en dix ans) s'est accompagnée d'une dégradation du service. C'est pourquoi Jean-Paul Huchon, Président de la Région Ile de France, a demandé à la RATP et à la SNCF un programme d'urgence pour l'amélioration du RER A.

Voici quelques-unes des mesures envisagées pour les années à venir

- Accélérer la maintenance de la ligne de façon préventive (caténaires, voies, signalisation...)
- Augmenter la présence humaine (secouristes, agents d'exploitation) pour aider les voyageurs et mieux gérer les incidents.
- généraliser les rames à deux niveaux, qui offrent plus de confort et une meilleure capacité (1 291 voyageurs dont

528 places assises). Toutefois, le financement de cette mesure reste à trouver.

A plus long terme

A plus long terme, il est envisagé de prolonger Eole (RER E) de Saint-Lazare à la Défense, pour « désaturer » le RER A. Eole, qui dessert pour l'instant l'est de l'Ile-de-France, s'arrête à la gare Haussmann-Saint-Lazare. Le projet porterait sur la création d'un tunnel jusqu'à la Défense, et d'un raccordement aux réseaux ferrés de l'ouest de l'Ile-de-France, vers Poissy et Mantes. Des études sont lancées, et le projet devrait être présenté au public fin 2009.

Le projet de tangentielle ferrée Nord, en créant une liaison de banlieue à banlieue sans passer par Paris, est également de nature à soulager le RER A. Ce projet est bien avancé, puisque la déclaration d'utilité publique est imminente, et pourrait se réaliser en totalité, de Sartrouville à Noisy le Sec, dans les 10 ans à venir, à condition que le financement soit bouclé dans les délais.

HISTOIRE LOCALE

Du chemin d'intérêt commun n°4 au CD 121 devenu RD 121 : plus de 70 ans de projets

L'ancien chemin d'intérêt commun n° 4 (référéncé sous ce nom en 1884) a été de tout temps l'axe traversant Sartrouville, de Montesson à la route de Corneilles et empruntait ce qui est aujourd'hui la voie « République/Jean Jaurès/Stalingrad/Place Nationale/Eglise pour aboutir route de Corneilles.

Au fil des décennies et de l'urbanisation de la ville, la circulation sur cette voie, devenue CD 121, s'est bien entendu accrue et devant l'impossibilité d'envisager son élargissement, la nécessité d'un nouveau tracé fut étudié dès l'après guerre de 1914/18. L'existence de la ligne de chemin de fer ne permettait que 3 passages possibles : les bords de Seine, le CD 121 et le passage à niveau Tobrouck/Convention. En 1932 un projet CD 121 existait traversant Sartrouville de part en part. La guerre survint et après bien des études (1949 plan Gervais qui deviendra plan Bazinet en 1961), en 1950, le projet alors établi semblait définitif : Il empruntait, venant de Montesson, la rue Jules Ferry, passait sous la voie de chemin de fer, coupait les rues Lamartine, Thiers (Louise Michel), Hortense Foubert, (*) Carnot. Le projet s'arrêtait dans un premier temps à l'Avenue Maurice Berteaux, puis se serait poursuivi par la rue Jean Mermoz pour rejoindre la route de Corneilles. Cette voie d'une largeur de 16 m, portée à 24 m par les Services de l'Equipement devait comporter 2 fois 2 voies.

Pour la petite histoire, en 1956, une maison (rue de la Liberté) qui se trouvait dans l'axe de la rue Jules Ferry et du souterrain projeté sous le chemin de fer, fut déplacée pour laisser le champ libre au projet (maison Reine des Prés, appartenant à Marcel Bientz, cousin de Gérard Blondeau).

C'est l'insuffisance de crédits qui à l'époque gela le projet pour...quelques années encore.

A la fin des années 60, les propriétaires concernés par le tracé (regroupés dans l'Association de défense contre le projet officiel CD 121), bien que parfaitement au courant lors de l'acquisition des terrains, demandèrent d'autres études : on étudia alors la possibilité de faire passer le CD 121 sur les bords de Seine : tollé général et en 1974, l'Association pour la sauvegarde des berges de Seine et des quartiers riverains réagissait vigoureusement. Il est vrai que ce projet paraissait difficilement réalisable : élargissement des quais, passages sous les ponts...

En 1976 la Municipalité d'Auguste Chrétienne plaidait pour la réalisation du projet officiel, mais l'élargissement de la rue Jean Mermoz à 16 m décidé en 1978 provoqua un mécontentement général – C'est en 1984 qu'apparut une solution plus consensuelle : réaliser la déviation RD 121 sur les emprises délaissées par l'Etat à la suite de l'abandon du projet de l'autoroute A-87 (datant de 1932), projet d'une largeur de 50 m avec 2 x 2 voies : la Région et l'Etat donnent leur accord.

Le projet fut inscrit dans le POS de 1984, sous la forme d'une voie d'une largeur de 18 m à 2 voies + trottoirs, allant de Montesson à l'Av. R.Schumann. Dans les années 1990 la municipalité de M.Wetzel reprit ce projet en proposant un boulevard autoroutier de 2 fois 2 voies, mais la commission d'enquête publique demanda la possibilité d'une couverture totale en traversée de Sartrouville, ce que rejeta la Département, compte tenu de son coût ! C'est la Municipalité de Pierre Fond qui a relancé le dossier, conjointement avec celle de Montesson : c'est le projet que nous connaissons, récemment déclaré d'utilité publique et dont le début des travaux est prévu pour 2009.

** Finalement, du projet de déviation en centre ville n'est resté que la réserve foncière entre les rue Carnot, Lamartine pour les équipements publics, qui a permis les constructions du gymnase Carnot, de la crèche (en cours d'achèvement), de la rue Auguste Chrétienne, du commissariat, et de l'ANPE*

F..Denais - 19/04/08

EN BREF

Les quais réservés aux piétons plus souvent

Jusqu'à présent, la fermeture aux voitures intervenait les dimanches et jours fériés des seuls mois de juillet et août, entre le pont SNCF et Montesson.

L'idée d'étendre cette opération à d'autres périodes de l'année avait été lancée pendant la campagne municipale : elle devrait se concrétiser dans les semaines à venir et sera annoncée dans le bulletin municipal et sur le site de la mairie.

C'est une bonne idée à laquelle nous souscrivons.

Bulletin rédigé par l'Association, le 23 avril 2008